

ACTIONS TRANSVERSALES – DURANT TOUT LE PROCESSUS DE RETOUR AU TRAVAIL

- Connaître vos propres objectifs de travail pendant l'absence du travailleur et clarifier vos responsabilités avec le supérieur immédiat si nécessaire.
- Anticiper le retour au travail du collègue en évaluant avec votre supérieur immédiat les effets potentiels des aménagements de son travail sur votre activité professionnelle et celle des membres de votre équipe (tâches, horaires, délais, etc.).
- Prendre connaissance des procédures de gestion des absences maladie et du programme de retour au travail destinées aux employés de l'organisation.
- Informer votre supérieur immédiat (ou tout autre acteur concerné) de tout conflit ou problème lié à l'environnement de travail qui aurait pu conduire à l'absence maladie du travailleur.

Phase 1

- Informer votre supérieur immédiat de toute préoccupation liée à l'absence du travailleur.
- Participer à la redistribution des tâches liées à l'absence du travailleur avec votre supérieur immédiat et vos collègues.

Phase 2

- Contribuer au bon fonctionnement de l'équipe pendant l'absence maladie du travailleur.
- Informer le supérieur immédiat de toute difficulté rencontrée lors de la réorganisation des tâches (p. ex., retards, responsabilités temporaires) et proposer des solutions en retour.
- Communiquer à votre supérieur immédiat toute préoccupation liée au retour au travail du travailleur et aux implications à propos de la charge de travail qui vous incombe.
- Soutenir le supérieur immédiat pour préparer le bon fonctionnement du retour au travail du travailleur.

Phase 3

- Accueillir le travailleur en tenant compte de ses besoins.
- Permettre au travailleur de reprendre tranquillement sa place dans l'équipe tout en respectant son rythme et en étant discret sur sa situation.
- Informer le travailleur des événements importants qui ont eu lieu pendant son absence maladie.
- Vous rendre disponible pour offrir de l'aide au travailleur (p. ex., exécution et réappropriation des tâches) s'il en a besoin pour répondre aux exigences de son travail.
- Encourager le travailleur dans ses efforts de réintégration.

